



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Communiqué de presse

MORY-DUCROS : UNE NEGOCIATION JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT.

Hier soir s'est déroulée jusqu'à 3h du matin, au ministère du redressement productif, la négociation sur certains aspects du plan social pour les salariés Mory-Ducros. Cette entreprise de plus de 5000 salariés fait aujourd'hui l'objet d'une seule offre de reprise globale par son actionnaire actuel, Arcole industries.

Si ce dernier a essayé de se défaire de sa responsabilité sociale qui est totale dans ce dossier, cette longue négociation l'a contraint à modifier ses intentions.

- Tout d'abord sur l'emploi : alors qu'il ne prévoyait de ne reprendre que 1900 salariés, il propose dorénavant d'en reprendre 2145 dans la nouvelle entité.
- Sur le plan social : alors que les représentants d'Arcole affirmaient depuis des semaines qu'ils ne mettraient aucun centime dans une prime extralégale et que seules les AGS devaient assumer cette partie, ils ont fini par lâcher 21 millions d'euros qui viendront se rajouter aux 2,4 millions des AGS et aux 7 millions mis de côté par l'administrateur judiciaire, soit au total un peu plus de 30 millions d'euros.
- Pour les salariés qui seront embauchés dans la nouvelle entité, leur statut actuel sera maintenu pendant au moins 2 ans.

A côté de cela, le gouvernement s'est engagé à offrir 500 emplois de reclassement dans les entreprises publiques et la profession a accepté le principe d'une bourse d'emplois avec l'objectif d'embaucher prioritairement des « Mory-Ducros ». Cette bourse d'emplois, dont les principes de fonctionnement seront arrêtés dès le début de la semaine prochaine, devrait « offrir » un millier d'emplois. La Cgt attend d'urgence la réunion au ministère des transports pour y voir plus clair sur ce dispositif important pour le reclassement des salariés.

Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement renforcé (D.A.R.) spécialement créé par le gouvernement à cet effet va être mis en place avec les mesures suivantes :

- Mise en place du CSP avec un budget de formation en hausse pour permettre aux salariés d'avoir la formation demandée (après validation par Pôle Emploi).
- Une allocation temporaire dégressive ATD améliorée, jusqu'à 300€ par mois pour compenser la perte éventuelle de salaire sur 2 ans.
- La mise en place d'une cellule de reclassement sans limitation de durée avec des moyens renforcés et dont l'objectif est un retour impératif à l'emploi validé par le salarié.

Il convient maintenant aux salariés de s'emparer de ces propositions, d'en débattre y compris à la lumière des annonces de ce matin sur le plan de reprise lors du comité d'entreprise. La CGT va créer les conditions d'une consultation la plus large possible. Après avoir contribué à faire bouger les lignes, nous entendons continuer à être auprès des salariés pour que Mory-Ducros ne se transforme pas en une catastrophe sociale, avec l'objectif que nous affichons depuis le début : que personne ne reste sur le carreau et retrouve rapidement un emploi car les salariés ne sont nullement responsables de ce qui arrive !

Montreuil, le 23 janvier 2014